

République Française Date de convocation : 05 avril 2025
 Département de Saône-et-Loire Date d'affichage et mise en ligne : 10 avril 2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 13
 Présents : 9
 Votants: 9
 Pour: 9
 Contre: 0
 Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Maxime TERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Mathieu TRIBOULET, Claude BOISSON, Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON

Représentés: Marie José BERNET par Catherine CANARD

Excusés: Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND

Absents:

Secrétaire de séance: Marie-Claude WILSON

Objet: Vote du compte administratif - st amour bellevue 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Josiane CASBOLT

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Rachel HAMET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		34 679.66		344 452.65		379 132.31
Opérations exercice	88 144.11	91 257.79	639 016.84	666 168.41	727 160.95	757 426.20
Total	88 144.11	125 937.45	639 016.84	1 010 621.06	727 160.95	1 136 558.51
Résultat de clôture		37 793.34		371 604.22		409 397.56
Restes à réaliser	11 000.00				11 000.00	
Total cumulé	11 000.00	37 793.34		371 604.22	11 000.00	409 397.56
Résultat définitif		26 793.34		371 604.22		398 397.56

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à ST AMOUR BELLEVUE, les jour, mois et an que dessus.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Josiane CASBOLT

Sécrétaire de séance
Marie-Claude WILSON



Présidence Hadrien
Roche
N. Jaus

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'M. Wilson', written in a cursive style.